

SUBVENTIONS REGIONALES AMENAGEMENT

NOM DISPOSITIF	OBJECTIFS	ECHEANCE	TERRITOIRE ELIGIBLE	TYPE AMENAGEMENT	PRINCIPES	TYPES D'AIDES		LIENS
						Investissement	Fonctionnement	
<b>CENTRALITES RURALES EN REGION (C2R)</b>	Garantir un socle commun de services aux citoyens sur les territoires - Redynamiser les centres-bourgs et centre ville par une action globale - Maintenir les services - animer un territoire peu dense - Lutter contre le sentiment d'abandon ou de délaissement.	31/12/2026	Arinthod - Decize - Gray - Guerigny - Gy - Jussey - Lormes - Morteau - Orgelet - Ornans - Pierre de Bresse - Poligny - Rougemont - Saint Amand en Puisaye - Saint-Fargeau-et-Septfonds - Saint Gengoux le National - Saint Sauveur en Puisaye - Salins-les-Bains - Semur en Auxois - Varzy - Villersexel -	<b>Ingénierie</b> : études stratégiques thématiques, d'opportunité, de faisabilité, de programmation, études globales de revitalisation, opérations de concertation et participation des habitants, usagers... <b>Animation de centre-ville - Aménagement d'espaces publics qualitatifs</b> , création, réhabilitations de logement dans les centres, friches, services à la population, commerces et activités en centre-ville.		Sans stratégie de revitalisation de moins de 5 ans : jusqu'à 20000€ / avec : jusqu'à 500000€		<a href="https://www.bourgognefranche.comte.fr/node/3121">https://www.bourgognefranche.comte.fr/node/3121</a>
<b>CONTRATS DE TERRITOIRE 2022-2028</b>	Transition énergétique et écologique - Renforcement des centralités avec sobriété foncière - Renforcement de l'attractivité régionale avec coopération et complémentarité	1ère période programmation : 31/12/2025 - 2ème période : négociation : 31/08/2028	voir liste annexe 1	Actions accompagnées par une animation et une ingénierie territoriale : construction, rénovation, aménagement extérieur.	Axes SRADDET	50% avec 80% max d'aide publique sauf cas particulier	50% avec 80% max d'aide publique sauf cas particulier	<a href="https://www.bourgognefranche.comte.fr/node/3182">https://www.bourgognefranche.comte.fr/node/3182</a>

<b>PROGRAMME DE RENOVATION URBAINE DANS LES QUARTIERS D'INTERET REGIONAL OU LOCAL</b>	Amélioration cadre, qualité de vie, image, intégration à leur environnement	31/12/2024	CA, Pays, CC de Chariez, Coulanges-la-Vineuse, Pesmes, Saint-Père, Saint-Sernin du Bois, Vandoncourt, Vauvillers.	Construction ou réhabilitation d'équipements de services au public - Aménagement espaces publics - Soutien au développement économique des quartiers - Soutien aux études -		Construction (max : 40%) ou réhabilitation d'équipements de services au public - Aménagement et requalification d'espaces publics (max : 30%) - Reconstruction de logements locatifs (max : 30% avec plafond 400€/m <sup>2</sup> SHON) - Création de logements locatifs (max : 30% avec plafond 350€/m <sup>2</sup> SHON) - Soutien au développement économique des quartiers (max : 40%) - Soutien aux études (max : 40%).	<a href="https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/468">https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/468</a>
<b>INGENIERIE DES TERRITOIRES DE PROJETS</b>	Doter les territoires en moyens d'animation, d'expertise et de prospectives		PETR, EPCI, SCOT, contrat "Territoire en Action"		Développer une vision prospective, co-construire, co-élaborer, accompagner les projets	de 20 à 50% max 25000€	<a href="https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/601">https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/601</a>
<b>HABITAT - AMENAGEMENT</b>	Accueil de nouveaux actifs et de population - Transition énergétique territoriale, renforcement du maillage des pôles et des centralités, gestion économe de l'espace.		Arc-et-Senans - Arinthod - Champlitte - Chatel-Censoir - Coulanges-La-Vineuse - Decize - Époisses - Faucogney-et-La-Mer - Faverney - Gray - Guerigny - Gy - Jussey - Lormes - Marnay - Montbozon - Morteau - Orgelet - Ornans - Pesmes - Pierre de Bresse - Poligny - Quingey -		Aider à la production d'une offre d'habitat accessible et d'opérations d'aménagement .	Logement locatif : de 12000 à 30000€/logt - Batiment mixte : de 50000 à 110000€/bâtiment - Aménagement d'espaces publics : 360000€/opération	<a href="https://www.bourgognefranchecomte.fr/file-download?fid=1328">https://www.bourgognefranchecomte.fr/file-download?fid=1328</a>
<b>ESPACES NOUVEAUX, VILLAGES INNOVANTS</b>	Accompagner l'intelligence collective, la participation citoyenne et les mutations dans les ruralités	31/12/2028	Collectivités locales et leurs groupements, communes <2000 hab, associations	Projets renforçant le "vivre ensemble", adaptation au changement climatique, mobilités douces et durables, gestion économe de l'espace et alimentation de proximité		De 20 à 70% avec un plafond de 50000€ max 80% avec une subvention plafonnée à 8000€	<a href="https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/380">https://www.bourgognefranchecomte.fr/node/380</a>